

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LA PRISE DE CONTRÔLE DE GENSTAR—L'ARTICLE DE JOURNAL
AU SUJET DES GAINS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ GENSTAR

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État (Finances) et concerne l'acquisition de Genstar par Imasco. Le *Star* de Toronto révélait dimanche dernier, dans son cahier économique, que cette transaction rapportera à M. Angus MacNaughton, président du conseil d'administration de Genstar, et à M. Ross Turner, président de cette société, 40 millions de dollars chacun. La ministre était-elle au courant de cette affaire?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je l'ai lu dans la presse, mais n'en ai pas encore obtenu la confirmation.

LA POSITION DE LA MINISTRE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, la ministre s'élève-t-elle contre l'idée que ce fusionnement rapporte personnellement autant d'argent au président du conseil d'administration et au président de Genstar?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, les dispositions prises entre vendeurs et acheteurs ne concernent que ces personnes.

M. Rodriguez: Il y a conflit d'intérêts.

Mme McDougall: Ce qui peut sembler extravagant aux yeux du député, voire à mes yeux, n'est pas nécessairement ce qui aura lieu entre adultes consentants.

M. Murphy: C'est nous qui en faisons les frais.

* * *

[Français]

LA CONDITION FÉMININE

LE RAPPORT NIELSEN—LA CESSATION DE LA CRÉATION DE
CHAIRES D'ÉTUDES FÉMININES—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre d'État responsable de la Condition féminine.

Une des options du rapport Nielsen est de cesser de créer des chaires d'études féminines. On sait que la recherche interdisciplinaire est essentielle aux progrès que font les femmes à tous les points de vue.

J'aimerais que le ministre nous dise s'il a l'intention d'appliquer cette recommandation du rapport Nielsen.

● (1140)

[Traduction]

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration) et ministre responsable de la Condition féminine): Monsieur le Président, la députée sait que les groupes d'étude ont fait une série de recommandations que les comités permanents peuvent consulter. Elle sait aussi que les groupes d'étude affectés à

Questions orales

d'autres organismes se sont spécialisés dans les questions féminines, comme le Conseil consultatif de la situation de la femme. Ils ont demandé qu'on fasse plus de recherche et qu'on engage plus de femmes. Somme toute, certaines des recommandations relatives aux femmes émises par les divers groupes d'étude peuvent être acceptées telles quelles, et les autres doivent être discutées.

[Français]

LA PROMOTION DES RECHERCHES—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ce dont je discute, c'est des chaires d'études féminines, ce qui est très différent de la recherche que le Conseil consultatif ou d'autres organismes féminins peuvent faire.

Je veux donc savoir du ministre s'il a l'intention d'appliquer la recommandation du rapport Nielsen qui ne ressemble pas du tout à la réponse qu'il vient de me servir. Alors, est-ce qu'il appliquera cette recommandation et, si non, quelles mesures prendra-t-il afin de promouvoir des recherches? Je pense que ce que le Conseil fait et ce que les chaires féminines font sont deux choses tout à fait différentes.

[Traduction]

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration) et ministre responsable de la Condition féminine): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de son intervention. Je suis conscient comme elle de l'importance de la recherche sur les questions féminines. Comme elle le sait, l'année dernière, on a créé cinq chaires et centres régionaux dans le pays. Le gouvernement s'est demandé s'il devait en augmenter le nombre et les recommandations en cause ont été faites dans le cadre des discussions en cours sur les meilleurs moyens de faire avancer la recherche sur les questions féminines.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA VENTE DE CN ROUTE—LA SITUATION DES TRAVAILLEURS

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Il sait que le CN Route va vendre ses avoirs à trois investisseurs de Toronto. Lors des négociations, le ministre ou son gouvernement ont-ils pris des mesures pour garantir la sécurité d'emploi des travailleurs concernés?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, la direction et le conseil d'administration du CN ont approuvé en principe le projet de vente de CN Route. Dans le cadre de cette entente, on prévoira certaines garanties au chapitre des emplois. En fait, on est en train d'en mettre au point les détails en ce moment. Évidemment, le député sait que l'entente finale devra être approuvée par le gouverneur en conseil et la CCT. Ce n'est pas avant que tous ces détails aient été mis au point avec les syndicats et toutes les parties intéressées, que nous pourrions savoir à quoi ressemblera cette entente.